

Dietswell S.A.

Société anonyme au capital de 5.303.475 euros
Siège social : 1 rue Alfred Kastler, le Naïade 78280 Guyancourt
428 745 020 RCS Versailles

(La "**Société**")

<p style="text-align: center;">RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011</p>

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale, statuant en la forme ordinaire, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la Société à l'effet de vous rendre compte de l'activité et des résultats de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat comptable dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture du présent rapport de gestion, ainsi que des rapports du Commissaire aux comptes.

Les comptes sociaux qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Conformément à l'article L. 225-100 alinéas 3 à 6 du Code de commerce, nous vous indiquons que les différents éléments fournis dans le présent rapport constituent notre analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société au titre de l'exercice 2011.

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

L'année 2011 a été marquée par une reprise d'activité continue à chaque trimestre, avec une progression significative de l'assistance technique (SALVEO), de l'audit/inspection (FACTORIG) et la reprise des activités dans le domaine du management de forage.

Au niveau commercial les efforts continus ont permis d'élargir notre clientèle auprès de grands comptes comme TECHNIP et CGGVeritas, dans le domaine de l'ingénierie, ou comme TOTAL Nigeria pour le management des opérations de forage.

- **Assistance Technique (SALVEO)**

Après une décroissance marquée en 2010, SALVEO a su accompagner la reprise du marché avec un quasi doublement de l'activité entre janvier 2011 et décembre 2011. La succursale d'Abu Dhabi a participé à cette croissance à partir de février 2011.

Le renouvellement du contrat cadre avec Total illustre l'installation dans la durée des liens commerciaux historiques de Dietswell avec ses grands clients.

- **Audit/Inspection (FACTORIG)**

L'année 2011 a confirmé le potentiel de croissance des activités d'audit et d'inspection des équipements de forage. Grâce à la signature de contrats cadres pluri annuels avec des clients du Moyen Orient, FACTORIG bénéficie d'une meilleure visibilité et continue à renforcer sa présence sur le segment Offshore.

Le développement commercial de FACTORIG est piloté depuis Abu Dhabi. Cette présence aux Emirats Arabes Unis (E.A.U.) a favorisé les négociations avec les grands donneurs d'ordre de la région.

- **Bureau d'études – Ingénierie (DOLFINES)**

L'année 2011 a été contrastée avec une forte reprise de l'activité au second semestre grâce à l'exécution de deux contrats pour le compte de TECHNIP pour la réalisation d'études conceptuelles concernant des forages offshore. La première étude conceptuelle porte sur la conception d'une plate-forme de forage-production pour le champ de DONG en Mer du Nord. La seconde étude conceptuelle porte sur la sélection d'un système de forage en Mer Caspienne pour le consortium NCOC (North Caspian Operating Company) qui réunit d'importants opérateurs dont TOTAL. L'exécution de ce contrat se poursuit en 2012 et une étape plus importante de développement pourrait voir le jour au second semestre 2012.

Sur le plan commercial, la Société a poursuivi ses efforts sur un pré-projet « offshore » ambitieux en Afrique de l'Ouest et a obtenu un premier contrat d'ingénierie auprès de CGGVeritas pour participer à la conception d'un nouveau navire de sismique. Un second contrat a été obtenu au cours du premier trimestre 2012.

Il faut également signaler l'obtention d'un contrat avec le CEA pour certaines études liées à la conception d'une usine de biomasse.

- **Forage & Management de Projet (DIETSWELL Engineering)**

Dans le domaine du forage, aucune activité n'a été enregistrée en 2011 avec l'appareil Sedlar 160.

Les initiatives commerciales, en Tunisie en particulier, ont permis d'identifier des opportunités dont la concrétisation est intervenue début 2012 par la signature d'un contrat avec la société ADX ALPINE pour la réalisation de travaux de « work over » (entretien de puits) dont la réalisation interviendra au cours du second trimestre 2012.

Dans le domaine du « Project Management », qui recouvre la supervision d'opérations de forage, et la préparation de programmes de forage, l'année 2011 a été marquée par le démarrage d'un contrat avec la société OMEGA Maritime Services basée à Port Harcourt au Nigéria pour la supervision d'opérations de « work over « onshore » (terrestre) sur le champ de Obagi pour le compte de TOTAL Nigéria. Il s'agit d'un contrat pluriannuel portant sur 2 ans plus une année optionnelle. Ce projet s'appuie sur le savoir faire de la Société dans le domaine du forage et confirme le positionnement de DIETSWELL sur des projets non capitalistiques.

Par ailleurs, la Société recherche d'autres opportunités similaires, en particulier pour la réalisation de projets « offshore » en Afrique de l'Ouest.

1.2 Recherche et développement

En matière de recherche et développement, la Société a concentré ses efforts sur le concept de Horse Shoe Rig (HSR) initié en 2008.

Dans le cadre du projet validé et financé par OSEO Innovation, les travaux conduits en 2011 ont permis de compléter les études préliminaires techniques et commerciales.

Parallèlement la Société s'est positionnée commercialement auprès du groupe TOTAL en répondant à une pré-qualification pour le projet offshore MOHO Nord, au large du Congo.

1.3 Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice

Depuis la clôture de l'exercice (soit le 31 décembre 2011) :

- Le Conseil d'administration du 20 janvier 2012 a décidé d'un changement d'organisation de la Société en attribuant la responsabilité de Directeur Général à Monsieur Pierre Laborie, actuel Président du Conseil d'Administration.
- La Société a signé le 20 janvier 2012 une convention de compte courant avec son actionnaire TRUFFLE Capital pour un montant de six cent mille euros (600.000,00 €) au taux annuel de 7% et pour une période s'achevant le 30 juin 2012.
- La Société a tenu une Assemblée Générale Extraordinaire le 30 janvier 2012. Les actionnaires ont notamment approuvé les 2ème et 3ème résolutions qui délèguent au Conseil d'Administration la faculté d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription (D.P.S.).
- La Société a procédé le 5 mars 2012 à la vente d'équipements (deux générateurs

diesel) pour un montant de six cent soixante dix mille US dollars (670.000,00 USD) ; ces équipements acquis en 2008 et jamais mis en service étaient entreposés à Houston (U.S.A.).

- La Société a signé le 12 mars 2012 un contrat avec l'opérateur ALPINE Oil & Gas Ltd pour la réalisation, grâce à notre appareil SEDLAR, 160, de travaux de « work over » en Tunisie devant intervenir au cours de second trimestre 2012.

1.4 **Evolution prévisible et perspectives d'avenir**

L'année 2011 a été marquée par un fort redressement en termes d'activité. En 2012 notre ambition est de maintenir cette dynamique afin de retrouver un niveau acceptable de rentabilité. Pour ce faire, nous souhaitons renforcer nos positions en accompagnant la croissance du marché en assistance technique et dans le domaine de l'audit et inspection.

Dans le domaine de l'engineering (DOLFINES), le renforcement de nos liens avec de grands donneurs d'ordre doit nous permettre de consolider notre position et notre savoir faire. C'est le cas en particulier avec TECHNIP que la Société a accompagné sur deux projets en 2012 en réalisant les études sur la partie forage de contrats d'ingénierie. Par ailleurs, DIETSWELL a développé des compétences en architecture navale avec la réalisation de l'étude HSR (Horse Shoe Rig, voir paragraphe 1.2 ci-dessus).

L'ensemble de ces nouvelles références techniques permettent de répondre aux demandes spécifiques de clients tels que CGG Veritas.

La reprise des opérations de forage en Tunisie avec l'appareil Sedlar 160 devrait nous permettre de poursuivre nos démarches commerciales dans un contexte plus favorable et de pérenniser nos opérations au-delà de ce premier contrat.

Au niveau Corporate, la Société a fait évoluer son organisation en confiant la présidence du Conseil d'Administration en 2011, puis également la direction générale en janvier 2012, à Monsieur Pierre Laborie, administrateur indépendant de la société depuis 2008.

La structure financière a été renforcée par une double augmentation de capital réalisée au cours du premier semestre 2011 pour un montant total de deux millions d'euros (2 M€).

1.5 **Informations sur les délais de paiement des fournisseurs de la Société**

Conformément aux dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du Code de commerce, le tableau du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2011 est joint à ce rapport en **annexe 4**

2. FILIALES ET PARTICIPATIONS

(a) IDR (Industrial Drilling Rigs)

IDR, société de droit russe immatriculée en 2008, capitalisée pour un montant de 3,6 millions de Roubles (RBL) est une filiale de la Société à 50%.

La démarche de cession de la participation de la Société engagée en 2011 s'est conclue auprès de la société russe « AllianceSpetStroi LLC » pour un prix égal à la valeur nominale, soit 49.000 euros.

Cette somme a effectivement été payée à DIETSWELL mais la réalisation effective de cette cession de participation est suspendue à la finalisation des démarches juridiques d'enregistrement de la transaction auprès des autorités russes.

IDR n'a enregistré aucune activité sur l'exercice clos le 31 décembre 2011.

(b) Dolines Logistique

La Société détient 100% de la Société Dolines Logistique.

Au titre de l'exercice écoulé, Dolines Logistique a réalisé un chiffre d'affaires de 1.186,00 euros. L'exercice clos le 31 décembre 2011 s'est soldé par un bénéfice de 563.218,56 euros provenant pour l'essentiel d'un abandon de créances de 193.518,92 euros Hors Taxes (HT) et d'un abandon de compte courant (consenti par Dietswell au profit de sa filiale) pour un montant de 551.189,64 euros. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un montant total de 744.708,56 euros.. Une convention a été signée à cet effet le 5 décembre 2011.

En conséquence, les écritures suivantes ont été enregistrées sur l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- concernant l'avance en compte courant provisionnée à 100% au 31 décembre 2010 pour un montant de 532.550,38 euros : une provision complémentaire a été comptabilisée sur l'exercice 2011 à hauteur de 18.639,28 euros, montant correspondant à la capitalisation des intérêts au titre de l'exercice 2010.

Suite à la décision d'abandon de compte courant, cette avance d'un montant total de 551.189,64 euros a été soldée et les provisions correspondantes ont été reprises sur l'exercice.

- le compte client, dont le solde brut au 31 décembre 2010 s'élevait à 202.822,98 euros et était provisionné à hauteur de 120.925,79 euros, a été augmenté sur l'exercice d'un montant brut de 66.916,20 euros. Les provisions ont été également augmentées au cours de l'exercice pour 97.329,51 euros.

Après compensation des comptes client/fournisseur pour 546,38 euros, un abandon partiel de créances a été effectué pour un montant de 231.448,63 euros TTC (soit 193.518,92 Euros HT) ramenant son solde à 37.744,17 euros. Les provisions qui s'élevaient à 218.255,30 euros ont été reprises.

Pour rappel, la valeur de la participation Dolfines Logistique avait été entièrement provisionnée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

(c) **Feumag Holding Company Limited**

La Société détient 30% de Feumag Holding Company Limited ("**Feumag**"), qui détient elle-même 42,7% de la société DMM, société vecteur des opérations de forage en Algérie.

Les comptes de Feumag ne sont pas significatifs.

Nous vous indiquons que la Société n'est plus en charge du suivi des opérations et ne peut garantir la gestion de cette société.

3. **RÉSULTATS - AFFECTATION**

3.1 **Examen des comptes et résultats financiers**

Le **total général du bilan** s'élève à 25.034.096 euros au 31 décembre 2011 contre 23.528.980 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2011, le **chiffre d'affaires** de la Société s'élève à un montant de 12.076.362 euros contre 9.169.028 euros pour l'exercice précédent.

Les **produits d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont atteint au total 12.707.575 euros contre 9.182.719 euros pour l'exercice précédent.

Les **charges d'exploitation** de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont atteint au total 13.822.969 euros contre 11.143.884 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat d'exploitation** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à un montant négatif de 1.115.395 euros contre un montant négatif de 1.961.165 euros pour l'exercice précédent.

Le **résultat financier** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à un montant positif de 1.148.824 euros contre un montant négatif de 1.303.841 pour l'exercice précédent.

Le **résultat exceptionnel** ressort pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à un montant négatif de 1.740.739 euros contre un montant négatif de 1.769.484 pour l'exercice précédent.

Le **résultat courant avant impôts** s'établit pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 à un montant 33.429 euros contre un montant négatif de 3.265.005 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 décembre 2011 fait ressortir une **perte nette de 1.680.947** euros contre une perte nette de 5.034.489 euros l'exercice précédent.

3.2 **Dividendes versés au cours des trois derniers exercices sociaux**

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

3.3 **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 1**), conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

3.4 **Résultat de l'exercice social et proposition d'affectation du résultat**

Nous avons arrêté les comptes sociaux de l'exercice social le 31 décembre 2011 et constaté que :

- la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 s'élève à la somme de 1.680.947 euros,
- le compte "report à nouveau" présente un montant débiteur de 4.114.331 euros au 31 décembre 2011,
- le compte "réserve légale" présente un montant créditeur de 368.460 euros au 31 décembre 2011.

Nous vous proposons, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts de la Société, d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 tels qu'ils viennent de vous être présentés et d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

- (1.680.947) euros au compte de report à nouveau dont le solde passerait ainsi de (4.114.331) euros à (5.795.278) euros.

3.5 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 39-4 du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2011 comprennent des charges et dépenses non déductibles fiscalement pour un montant de 5.580 euros. Ces charges concernent des amortissements excédentaires au titre de véhicules de société.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quinquiés du Code général des impôts, s'il y a lieu, les dépenses visées à l'article 39-5 du Code général des impôts et qui font l'objet du relevé prévu à l'article 54 quater, vous seront communiquées lors de l'assemblée générale ordinaire sous la responsabilité du Commissaire aux comptes.

4. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous indiquons que les conventions suivantes, visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, se sont poursuivies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- un contrat de travail conclu avec Monsieur Jean-Claude Bourdon, auparavant président directeur général de la Société, et désormais administrateur. Ce contrat est suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Jean-Claude Bourdon ;
- une avance en compte courant consentie à Dolfines Logistique SAS, d'un montant de 532.550,38 euros au 31 décembre 2010 a été augmentée d'un montant de 18.639,28 euros par la capitalisation des intérêts dus au titre de l'exercice 2010.

Suite à la décision du Conseil d'administration en sa séance du 28 septembre 2011 d'abandonner son compte courant avec retour à meilleure fortune au profit de sa filiale, cette avance est donc soldée au 31 décembre 2011.

Il est précisé qu'au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- aucun intérêt n'a été calculé,
- les provisions qui au 31 décembre 2010 s'élevaient à 532.550,38 euros ont été augmentées de 18.639,28 euros et ont été reprises intégralement pour 551.189,66 euros.

Nous vous rappelons que Monsieur Jérôme Alric, administrateur de la Société est également le Président de Dolfines Logistique SAS ;

- une convention de mise à disposition à titre gracieux de bureaux en faveur de la société Dolfines Logistique SAS, afin que cette dernière y domicilie son siège social. Monsieur Jérôme Alric, administrateur de la Société est également le Président de Dolfines Logistique SAS. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2006. Dans le cadre du déménagement du siège social de la Société, un avenant de reconduction à la nouvelle adresse a été signé en date du 26 décembre 2007 entre la Société et la société Dolfines Logistique SAS ;
- suspension des fonctions de Directeur Général Délégué de la Société de Monsieur Jérôme Alric. Cette suspension décidée le 1^{er} août 2011 est effective pendant la durée de la mission qu'il exécute depuis cette date en qualité de « Drilling Manager » en poste résident, pour le compte de la société GEOSTOCK en Grande Bretagne.

Au cours de l'exercice 2011 la Société a signé le 5 décembre 2011 une convention d'abandon de créances et de compte courant, avec une clause de retour à meilleure fortune au bénéfice de la société Dolfines Logistique portant sur un montant total de 744.708,56 euros.

Il convient de signaler par ailleurs que la Société a signé le 20 janvier 2012 une convention de compte courant avec son actionnaire TRUFFLE Capital pour un montant de six cent mille euros (600.000,00 €) au taux annuel de 7% et pour une période s'achevant le 30 juin 2012.

Nous vous précisons que le Commissaire aux comptes a reçu toutes les informations

requis pour établir son rapport spécial.

Nous vous rappelons enfin que conformément aux dispositions de l'article L 225-39 du Code de commerce, le texte des conventions courantes conclues à des conditions normales a été communiqué au Président du Conseil d'administration par les intéressés, et que ce dernier a lui-même communiqué la liste et l'objet de ces conventions aux administrateurs et au Commissaire aux comptes.

5. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

5.1 Information sur les options d'achat et de souscription d'actions

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'administration a rédigé un rapport spécial, mis à votre disposition afin de vous informer des opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 relatives aux options d'achat et de souscriptions d'actions émises par la Société.

5.2 Proportion du capital détenu directement ou indirectement par les salariés

Au jour de la rédaction du présent rapport de gestion, la proportion du capital détenue par des salariés est égale à 26 %, soit un total de 1.388.082 actions de la Société selon la répartition suivante :

Jean Claude BOURDON	1 238 292
Jérôme ALRIC	142 500
Dominique MICHEL	7 290

6. CAPITAL SOCIAL - COMPOSITION ET DETENTION

6.1 Composition du capital social

(a) Actions composant le capital social de la Société

- **Au 31 décembre 2011**

Le capital social s'élevait à 5.303.475 euros, divisé en 5.303.475 actions ordinaires d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune, intégralement libérées.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, deux opérations ont eu un impact sur le capital social de la Société :

- Augmentation de capital par la création de 193.080 actions nouvelles pour un montant total de 447.945,60 euros. Cette opération a été décidée par le Conseil d'administration du 2 février 2011 et constatée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2011 ;
- Augmentation de capital par la création de 668.989 actions nouvelles pour un montant total de 1.552.054,48 euros. Cette opération a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mars 2011.

6.2 Détention du capital social

(a) *Renseignements relatifs à la répartition du capital social et à l'autocontrôle :*

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de commerce, les principaux actionnaires **inscrits au nominatif**, au jour de l'établissement du présent rapport sont les suivants :

- Monsieur Jean-Claude Bourdon à hauteur de 23,3 %;
- TRUFFLE Capital à hauteur de 49% à travers les différents fonds dont il assure la gestion ;
- Monsieur Jérôme Alric à hauteur de 2,7%.

La Société ne détient aucune action d'autocontrôle.

(b) *Les participations croisées :*

La Société ne détient aucune participation croisée au 31 décembre 2011.

7. PERSONNEL

L'effectif de la Société au 31 décembre 2011 est de 66 salariés dont 18 au siège social.

8. SITUATION D'ENDETTEMENT

Au cours de l'exercice 2011 la Société a bénéficié d'un versement de 480.000,00 euros correspondant à la seconde tranche du financement OSEO pour le projet Horse Shoe Rig. Pour rappel, ce financement est une avance remboursable.

Au 31 décembre 2011, la dette financière de la Société est composée :

- de quatre prêts OSEO pour un montant total restant dû de 1.250.000,00 euros avec amortissement jusqu'en 2017 ; et
- d'un prêt BNP-FORTIS moyen terme pour un montant restant du de 300.000,00 euros et un amortissement trimestriel jusqu'au 24 août 2012.

9. **INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX**

9.1 **Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chaque mandataire social**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toutes les sociétés du groupe par chacun des mandataires sociaux. Cette liste figure en **Annexe 2**.

Nous vous rappelons que les mandats de quatre administrateurs de la Société arrivent à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. ∴ Nous vous proposons de renouveler le mandat de Monsieur Jean-Claude Bourdon, Monsieur Dominique Michel et Monsieur Jean-François Fourt pour une durée de quatre ans, pour prendre fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2015. Par ailleurs nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Jérôme Alric,

Les mandats des commissaires aux comptes arrivent à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011. En conséquence, nous vous proposons le renouvellement de leurs mandats.

10. **ATTRIBUTION DE JETONS DE PRESENCE AUX ADMINISTRATEURS DE LA SOCIETE**

En raison des résultats dégagés par la Société, le Conseil d'Administration, unanime, renonce à l'attribution de jetons de présence au profit des administrateurs.

11. **INFORMATIONS SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL**

Au présent rapport est annexé (**Annexe 3**), conformément à l'article L. 225-100 alinéa 4 du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires de la Société au Conseil d'administration par application des articles L. 225-129-1 du Code de commerce et L. 225-129-2 du Code de commerce.

12. **RESOLUTIONS PROPOSEES**

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien donner au Commissaire aux comptes décharge de l'exécution de sa mission au cours de l'exercice écoulé.

Le Conseil d'administration

Annexe 1

Tableau des résultats des cinq derniers exercices (en euros)

EXERCICES	31/12/2011	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008	31/12/2007
NATURES DES INDICATIONS					
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	5 303 475	4 441 406	3 862 072	3 844 072	3 479 212
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes				3 844 072	3 479 212
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	12 076 362	9 169 028	14 135 028	25 194 889	20 692 599
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(2 587 894)	(1 659 697)	(1 590 595)	2 818 931	1 959 037
Impôts sur les bénéfices	(26 363)		1 409		-122 297
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	(1 680 947)	(5 034 489)	(2 083 937)	410 783	1 593 429
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions				1	1
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions				0	0
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	55	53	72	88	84
Montant de la masse salariale de l'exercice	6 403 327	5 643 058	7 011 836	8 649 350	7 906 027
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	1 173 495	1 241 691	1 658 444	1 895 036	1 555 178

Annexe 2

Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés par chaque mandataire social (Code de commerce article L 225-102-1)

Nom du mandataire social	Fonctions exercés au sein de la Société	Exercice d'un autre mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011
Jean-Claude Bourdon	Administrateur	
Jérôme Alric	Administrateur	Président de Dolfin Logistics SAS
Jean René Grignon	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de SOFINDEL SA - Président Directeur Général de Holding Incubatrice Série Bois & Energie SA - Président de Valiss SAS - Président de Oregon Construction SAS - Gérant de Jean Grignon SARL - Administrateur de Rambo SAS
Dominique Michel	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de Osead - Administrateur de New generation Natural Gas - Administrateur de ATMA - Administrateur de GEP-AFTP
Jean-François Fourt	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur et Directeur Général de Truffle Capital - Président d'Osead - Président d'Osead Mauritanie - Président Compagnie Minière de Touissit - Président OMCI - Président d'OMM - Administrateur de Watteco - Administrateur de Novad - Administrateur de Eco Carbone - Administrateur de New generation Natural Gas - Administrateur de Neelogy SAS - Administrateur d'Actility SA - Administrateur d'Acerde SAS - Administrateur de Croissance Bois SAS - Administrateur de SP3H SAS - Administrateur de PROSEP
Pierre Laborie	Président du Conseil Administrateur et Directeur Général	
Daniel Valot	Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de CGG Veritas - Administrateur de SCOR S.E. - Administrateur de SCOR Asia-Pacific

Annexe 3

Tableau récapitulatif des délégations de compétences et de pouvoirs en cours accordées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 du Code de commerce

Type de délégation	Date de l'assemblée Générale	Contenu de la délégation	Délégation en cours de validité ou utilisée
Augmentation de capital (suppression du DPS / placement privé)	AGE 30 janvier 2011	Délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription par une offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier – pour un maximum de 2.000.000 euros (sous réserve du respect d'un plafond global s'appliquant à la délégation décrite ci-dessous).	Cette délégation est valable 12 mois, soit jusqu'au 30 janvier 2013. Elle n'a fait l'objet d'une utilisation à ce jour.
Augmentation de capital (suppression du DPS au profit de personnes dénommées)	AGE 30 janvier 2011	Délégation au Conseil d'administration des pouvoirs nécessaires pour émettre des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription à personnes dénommées (UFF Innovation 5 et UFF Innovation 7) – pour un maximum de 2.000.000 euros (sous réserve du respect d'un plafond global s'appliquant à la délégation décrite ci-dessus).	Cette délégation est valable 12 mois, soit jusqu'au 30 janvier 2013. Elle n'a fait l'objet d'une utilisation à ce jour.

Annexe 4

Tableau du solde des dettes fournisseurs au 31/12/2011 par dates d'échéance

BALANCE AGEE FOURNISSEURS EXPRIMEE EN EUROS

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total EUROS
En Euros	-408 745	-153 533	-13 219	-12 993	-147 569*	-736 060 €
En US Dollars	-332 982	-3 395			-11 740	-348 120 €
En TND	-40					-40 €
En GBP		-984				-984 €

Remarque : Le solde échu à plus de 90 jours intègre des factures qui font l'objet d'un accord de paiement différé avec les fournisseurs, et ce pour un montant total de 109.491 euros.

Pour information, vous trouverez ci-dessous les chiffres de référence de l'exercice 2010

Fournisseurs	Non Echu	0-30 jrs	30-60 jrs	60-90 jrs	>90 jrs	Total en devise de référence
En Euros	-380 308	-4 744	-67 368	-22 486	-16 500*	-491 406 €
En US Dollars					-12 676	-12 676 \$
En DZD		-506 116				-506 116 DZD
En AED	-62 500					-62 500 AED

Ces montants ne tiennent pas compte des charges à payer pour un montant de 311.845 euros